



ANCIEN FOURNIL À CHAUVIGNÉ (F)

En quelques mots...

Localisation : Auberge La Maison neuve, Chauvigné

Programme : rénovation et extension de l'ancien fournil en gîte rural familial et social accessible aux personnes à mobilité réduite

Typologie : habitation rurale

Reconnaissance patrimoniale : patrimoine rural de caractère, sans protection

Année de rénovation : 2011-2012



Démarche participative

Les propriétaires ont repris l'Auberge La Maison neuve de Chauvigné en 2011 et proposent plusieurs formules de logement et d'accueil à la ferme à destination de publics variés.

Soucieux de donner une dimension sociale à leur entreprise, ils décident de créer un gîte familial de cinq personnes, réservé à un public fragilisé avec accessibilité pour personnes à mobilité réduite. La restauration de l'ancien fournil est lancée... et par la même occasion, l'éco-construction et l'éco-conception seront expérimentées. Le projet est accompagné par la mission «éco-construction» du Pays de Fougères.

Ce petit bâtiment rural, sans prétention, deviendra un champ d'expérimentation:

- un chantier collectif où les maîtres d'oeuvre et les artisans s'impliquent de la conception à la réalisation;
- un chantier école où des formations sont dispensées par l'association «Etudes et chantiers». Elle a accueilli entre cinq et onze stagiaires: professionnels, salariés en insertion, responsables associatifs;
- un chantier environnemental privilégiant les matériaux à faible impact environnemental;
- un chantier témoin, ouvert au public et didactique.

La rénovation a redonné une utilisation rationnelle au bâtiment en améliorant ses performances énergétiques.

Etapes du chantier

Après la démolition de l'appenti, une extension est reconstruite en gardant des volumes approchant avec des blocs de chaux-chanvre (cfr encadré).

Les murs anciens sont enduits d'un mélange de chaux-chanvre pour une correction thermique et les joints sont refaits à la chaux selon la technique de la «poche».

La toiture est totalement refaite, la charpente est légèrement reprise, une membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur est posée par l'intérieur. Ensuite, l'isolant est insufflé par l'extérieur avant la pose par le couvreur d'un pare-pluie en fibres de bois et la couverture en ardoises sur lattage en bois.

Dans l'extension, deux couches croisées de dalles de chaux-chanvre sont posées au sol, elles sont recouvertes de tommettes posées sur lit de sable. Les murs sont talochés d'enduits chaux-chanvre. Les cloisons et plafonds sont réalisés en plaques de fibres de cellulose.

Une ventilation mécanique contrôlée est installée pour une bonne aération des locaux. L'eau sanitaire est chauffée grâce à deux panneaux solaires en toiture. Le gîte, avant son ouverture, a passé le test d'étanchéité avec succès. La consommation en chauffage est estimée à 44kWh/m².



Déclinaison autour du chaux - chanvre

Ce chantier est un véritable atelier du chaux-chanvre, décliné sous différentes techniques.

Pour la rénovation du fournil, les murs anciens ont été enduits d'un mélange de chaux-chanvre pour l'amélioration thermique et ont été rejointoyés à la chaux afin de conserver leur équilibre hygrothermique.

Pour l'extension, un procédé expérimental a été mis en oeuvre : le bloc de chanvre et chaux «Easy-chanvre».

Ce système constructif sec combine des blocs de chanvre et chaux aérienne avec une ossature bois intégrée lors de l'édification. Les blocs, recyclables, sont dotés de réservations verticales pour recevoir les bois d'ossature. Le mur ainsi réalisé est léger, isolant thermique et phonique, perméable à la vapeur d'eau et résistant aux insectes.

La mesure de la qualité thermique de ces blocs résulte d'une étude de différentes techniques «chanvre» réalisée en Bretagne grâce au partenariat entre trois laboratoires en génie civil et/ou ingénierie.

Chauvigné est le premier chantier réalisé avec ce bloc en Ille et Vilaine.

*Ci-dessus: extension en blocs de chanvre et chaux «easy-chanvre»;
ci-contre: mur intérieur d'origine enduit d'un mélange
de chaux-chanvre et façade ancienne rejointoyée à la chaux
selon la technique de la «poche»*

*Page de gauche: fournil avant et en cours de rénovation
©Mission éco-construction Pays de Fougères*

Maître d'ouvrage : L'Auberge La Maison neuve, Chauvigné
Auteur de projet : Pierre-Marie Martin, architecte
Accompagnement : Mission Eco-construction Pays de Fougères
Contact : Mission Eco-construction Pays de Fougères
36, rue de Nantes - BP 50 306 - 35 303 Fougères (F)
+33 2 99 17 05 33